

F-Valenciennes: district heating

OJ S 77/2012 20/04/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Groupe GHI

Postal address: SA du Hainaut, 40 boulevard Saly - BP 3

Town: Valenciennes Cedex 9

Postal code: 59312

Country: France

For the attention of: M. Leleu

E-mail: fleleu@groupeghi.com

Telephone: +33 327148000

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.groupeghi.com>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: cabinet Schaefer

Postal address: 21 rue de Fâches

Town: Vendeville

Postal code: 59175

Country: France

E-mail: marc.s@cabinetschaefer.fr

Telephone: +33 320954546

Fax: +33 320954857

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: esh

I.3. Main activity

Housing and community amenities

Other: esh

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1.

Title attributed to the contract by the contracting authority

Appel à candidature en vue de la conclusion d'un Bail emphytéotique avec convention d'exploitation sur le réseau de chaleur de Douchy-Les-Mines.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: Ville de Douchy les Mines Douchy-les-Mines.

NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**II.1.4. Information about framework agreement****II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Conclusion d'un bail emphytéotique conclu dans les conditions de l'article L.451-1 et suivants du code rural et convention non détachable d'exploitation des installations et de fourniture de chaleur.

Le preneur du bail emphytéotique se verra confier pendant la durée du bail la chaufferie (bâtiments, chaudières et accessoires, cogénération etc.), le réseau enterré, les sous-stations en vue de fournir de la chaleur. Il réalisera les travaux nécessaires à l'exploitation et à la modernisation du réseau et de la chaufferie en vue de le rendre, si possible, vertueux, c'est-à-dire garantissant au minimum 50 % d'enr&r.

II.1.6. CPV code(s)

09323000 District heating, 45232140 District-heating mains construction work, 44115220 Heating materials, 50721000 Commissioning of heating installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Le réseau de chauffage comprend les installations de production et de distribution suivantes:

1) La chaufferie centrale équipée de:

— 1 chaudière eau chaude de 2,5 MW, équipée d'un brûleur gaz,

— 1 chaudière eau chaude de 6 MW, équipées de brûleur gaz,

— 1 chaudière eau chaude de 6 MW, équipées de brûleur fuel, cette chaudière est déconnecté du réseau elle n'est utilisable qu'en secours,

— 2 groupes de cogénération (moteurs à gaz) d'une puissance électrique unitaire de 1 500 kw; le contrat de vente d'électricité s'est terminé le 30.11.2011 et a été renouvelé; l'installation de cogénération d'une puissance de 2 900 kw électrique a été rénovée; une valeur de reprise des installations est prévue pour un montant d'environ 1 260 100 EUR (HT).

2) Le réseau de chaleur primaire qui alimente 20 sous-stations (environ 2,36 kilomètres)

3) Les sous-stations (postes de livraison) qui sont équipées de bouteille de mélanges sauf pour les sous-stations récentes d'échangeur à plaques;

4) Les bâtiments abritant la chaufferie et les parties de bâtiments spécifiques aux installations

de chauffage

Le réseau secondaire (après vannes de sortie bouteille de mélange ou échangeur en sous-stations) ne fait partie des biens mis à bail.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Les modalités de cautionnement et de garantie seront précisées dans le dossier de consultation.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'investissement est effectué par l'emphytéote. L'emphytéote tirera sa rémunération de la vente de la chaleur qui fera l'objet d'un paiement par la SA du Hainaut, et par les autres usagers du réseau, sous la forme d'un prix versée selon des modalités et une périodicité à définir au cours du dialogue dans le cadre des conventions de fourniture de chaleur. Les éventuelles subventions provenant d'organismes publics octroyées à l'emphytéote viendront en déduction de l'investissement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises peuvent se porter candidates seules ou en groupement conjoint avec mandataire solidaire. Elles peuvent en outre présenter les sous-traitants, qui seront chargés d'une partie de l'exécution du contrat.

Les groupements devront rester intangibles durant toute la durée de la consultation.

Clause d'exclusivité: Une même entreprise ne pourra présenter une candidature à la fois en entreprise seule et/ou en co-traitant d'un ou plusieurs groupements.

En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement une entreprise d'exploitation de chauffage disposant des qualifications requises, avec sous-traitants éventuels.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Une lettre de candidature modèle DC1, précisant si le candidat se présente seul ou en groupement et dans ce dernier cas faisant apparaître les membres du groupement; ou acte de candidature unique signé par les membres du groupement, comprenant notamment la déclaration sur l'honneur datée et signée par laquelle le candidat déclare qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005 modifiée ou équivalent.

2. La déclaration du candidat modèle DC2 ou équivalent, dûment complété. Le candidat joint au formulaire, la décision de pouvoir de la personne signataire habilitée à engager la personne

morale candidate.

3. Extrait Kbis ou répertoire des métiers à jour à la date de remise des offres (moins de 6 mois);

4. Dans l'hypothèse où le candidat dispose de l'état annuel des certificats reçus (Noti2), il est invité à le remettre dès la candidature;

6. L'entreprise admise au redressement judiciaire devra justifier qu'elle a été habilitée à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. Elle devra produire la copie du ou des jugements prononcés;

7. Les attestations d'assurances responsabilité civile & décennale de l'année en cours, établies par une Compagnie d'assurance ou un Agent Général.

Toutes attestations délivrées ou fournies dans une langue étrangère doivent être accompagnées d'une traduction en langue française par un traducteur assermenté.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Le chiffre d'affaires global & le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat du candidat pour les 3 derniers exercices disponibles (DC2),

— Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

— Chaque candidat devra produire toute justification qu'il estimera nécessaire attestant de sa capacité à financer les améliorations à apporter à la construction et l'équipement de l'ouvrage pendant la durée du bail.

Tous documents délivrés ou fournis dans une langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française par un traducteur assermenté.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— Un mémoire technique décrivant les moyens techniques et humains du candidat pour l'exécution de la mission: effectifs par catégorie de personnels, qualification des personnels, outillage, matériels et équipements techniques, etc. Et une note de présentation de la société et des membres du groupement. Le candidat ou chaque membre du groupement devra présenter l'organisation des responsabilités au sein de son entreprise ou du groupement, requises pour les différentes phases et aspects de l'opération projetée,

— Une liste de références professionnelles du candidat de moins de 5 ans en matière d'exploitation et de gestion de services similaires avec indication des montants, des Pouvoirs Adjudicateurs, et des dates et lieux de réalisation des prestations,

— Des certificats de qualification professionnelle (qualibat),

— Des attestations d'assurances qualité et environnement,

— Le cas échéant, tout autre document complémentaire jugé utile par le candidat à l'appui de sa candidature.

Tous documents délivrés ou fournis dans une langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française par un traducteur assermenté.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Qualibat 5544.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: En raison la complexité et en vue de permettre le bon déroulement du dialogue compétitif, le pouvoir adjudicateur entend recourir à la possibilité de limiter le nombre de candidats invités à soumissionner.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

- Une liste de références de travaux de même nature (chaufferies et réseaux),
- Les qualifications professionnelles (a minima: qualification QUALIBAT 5544 ou équivalent),
- Une liste de références d'exploitation de chaufferie de la taille de celle de l'objet du contrat et de réseau (qualification de type ISO 14 000 appréciée).".

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Coût global de la chaleur
2. Qualité du dossier du candidat appréciée au regard: des documents justificatifs de l'offre (comptes d'exploitation prévisionnels, devis détaillés de travaux notamment); du respect du cadre de présentation des offres; de la concordance des documents produits (respect du programme général et de la réglementation: conformité du bâtiment, de la chaufferie ou du combustible)
3. Engagement du candidat sur la modernisation du réseau et de la chaufferie en vue de le rendre, si possible, vertueux c'est-à-dire incluant au minimum 50 % d'enr&r
4. Engagements du candidat en termes de garanties contractualisées selon les solutions techniques proposées
5. Durée du contrat proposé
6. Note méthodologique en terme de développement durable

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.5.2012 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

25.5.2012

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

yes

Identification of the project:

VI.3. Additional information**1. Durée de la convention**

Bail emphytéotique d'une durée minimum de 18 ans ou d'une durée supérieure à proposer par le candidat (dans la limite d'une durée maximale de 23 années.

La convention de fourniture de chaleur d'une durée identique à celle du bail emphytéotique hors période de travaux.

2. Prime: aucune prime ne sera allouée aux candidats non retenus à soumissionner ou qui auront remis une offre finale.

3.les candidatures transmises sous forme matérialisée devront comporter impérativement l'ensemble des pièces sous format papier ainsi que sous la forme d'un cd rom.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur sous enveloppe cachetée avec les mentions suivantes:

Candidature de l'entreprise....

Dialogue compétitif phase 1 concernant la conclusion d'un Bail emphytéotique avec convention d'exploitation sur le réseau de chaleur de Douchy-Les-Mines. Ne pas ouvrir.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 18.4.2012.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 13 rue Capron BP 349

Town: Valenciennes Cedex

Postal code: 59304

Country: France

E-mail: tp.tgi-valenciennes@justice.fr

Telephone: +33 327146700

Fax: +33 327293155

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un référé précontractuel peut être introduit dans un délai de seize jours à compter de la date d'envoi de la notification ou de onze jours en cas de transmission électronique de la notification à l'ensemble des candidats intéressés, à compter de la décision de choix de la personne publique jusqu'à la signature du marché.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.5. Date of dispatch of this notice**

18.4.2012